

Une monarchie moderniste et conservatrice (1/2)

A l'occasion du dixième anniversaire de l'accession de Mohammed VI au trône, un intellectuel marocain vivant à l'étranger nous livre sa perception de cette décennie d'exercice du pouvoir.



Par Reda Benkirane

Sociologue, spécialiste de la communication et consultant international à Genève

Vu d'Europe et du Machreq, l'aspect le plus notable des dix années de règne de Mohammed VI aura été celui de ses débuts. Incontestablement, la première année de règne fut remarquable et audacieuse tant elle semblait marquer une rupture – rédemptrice, autocritique – avec le règne précédent et, dans le même temps, épouser le cours de l'histoire sociale du Maroc contemporain. L'expérience de modernisation du pouvoir politique initiée par Mohammed VI, dès son accession au trône, eut le mérite de mettre tout de suite l'accent sur les questions les plus essentielles concernant le devenir de la société marocaine ; en filigrane la question de la redéfinition de l'institution monarchique était posée.

En phase avec l'histoire sociale

C'est que durant la période 1970-2000, la société marocaine s'est considérablement modernisée. L'évolution démographique – dont la traduction la plus visible s'exprime dans la réforme, en 2004, du statut de la femme – avait rendu nécessaire la manière de repenser tout le corps politique. Les Marocains sont-ils, en ce début de 21^e siècle, toujours tenus d'évoluer dans le cadre d'une société aussi hiérarchisée que par le passé, dans un rapport transcendantal à l'autorité politique et, où la base est composée de multitudes, et le sommet culminant en un corps mystique, réunissant le Roi/Sultan/Commandeur, son aristocratie élective et ses docteurs de la loi/foi ? Dans une société jeune et ouverte marquée par l'alphabétisation et l'urbanisation de masse, les mouvements migratoires, une baisse drastique du taux de fécondité, le recul de l'âge du mariage, mais aussi un persistant



Mohammed VI a commencé à régner dans un monde dominé par la globalisation et le « choc des civilisations ». (DR)

et dangereux taux de pauvreté, un paysage mental clivé entre extraversion culturelle et crispation identitaire, comment soutenir les notions d'allégeance (bay'a), de consultation (shura) et de consensus (ijma') sans les reformuler pour tenir compte des nouvelles dynamiques sociétales et de la pression du plus grand nombre ?

Sur la scène internationale, le jeune Mohammed VI ne pouvait pas passer inaperçu dans ses décisions rapides et hautement symboliques, lorsqu'il exprima spontanément sa volonté de tourner une page très regrettable de l'histoire du Maroc indépendant sur le plan de la répression politique et d'ouvrir une autre page, où liberté et créativité seraient des principes d'orientation réconciliant les divers courants politiques par une démocratisation tangible, opérative à tous les niveaux. Pour la première fois, les médias internationaux, les Nations Unies, l'univers des ONG observaient la monarchie marocaine comme un laboratoire de la modernité politique en climat islamique. L'islamisme marocain dans son expression

non-violente et/ou légaliste y paraissait même être l'agent d'une sécularisation et d'une différenciation des pouvoirs.

Reterritorialiser la monarchie

Le nouveau Roi se révéla ainsi en politique par une élégance discrète, un humanisme et un détachement vis-à-vis de la logique de pouvoir. A l'égard du « Cher Peuple » apostrophé dans tous les discours royaux, il y avait quelque chose qui relevait de la réparation et de la reconnaissance de la dette infinie. Qui sinon ce « Cher Peuple » reterritorialisa la monarchie alaouite, mise en péril, éloignée par la force coloniale pour être insularisée, oubliée dans des îles secondaires (Corse-Madagascar, 1953-1955) ? De 1956 à 1999, c'est par la retraditionnalisation qu'une formidable concentration des pouvoirs religieux, politique et économique fut rendue possible. Le problème de cette concentration si caractéristique des régimes politiques arabes est qu'elle n'a pas profité aux peuples ni en prospérité, ni en liberté ni en indépendance

politique véritable. Jusqu'à quand sera-t-elle le lieu et le signe de l'impuissance du plus grand nombre ?

Prémices d'une démocratie

Transition de phase. En ce début de règne de Mohammed VI, le Maroc vécut donc son « Etat de grâce ». Rétrospectivement, cette phase fut la plus créative sur le plan politique depuis l'indépendance, tout un catalogue de possibles se déployait, la libéralisation de la parole, la moralisation de la vie économique, la levée de tabous de toutes sortes semblaient devenir effectives. Modernité. Durant quelques mois, une année peut-être, l'impression réelle, palpable, laissait présager que Mohammed VI se proposait d'entreprendre une profonde réforme de la monarchie et de son appareil étatique, le Makhzen. Il restait également à inscrire dans la constitution une dignité ontologique du citoyen marocain devenant agent autonome, entrepreneur économique, acteur/actant politique. Mais un projet de société aussi vaste peut-il émaner d'un seul homme, monarque en l'occurrence ? La singularité de Mohammed VI en ses débuts ? Expérimenter des agencements possibles, coller à la réalité, travailler sur le plan de l'immanence. Sa qualité principale ? Il avait compris combien pour être puissant, il fallait se dessaisir du pouvoir, affecter à son encontre un éloignement, un désintéret salutaire pour déléguer, lâcher le jeu et tenter de renouveler le paysage politique. Plus le Roi/Commandeur des Croyants s'élève au-dessus du pouvoir exécutif, plus il symbolise l'autorité suprême, fédère les inquiétudes et les impatiences, et plus les hommes sont libres ! Les historiens diront qu'au commencement Mohammed VI chercha à régner et non à gouverner, mais que face à lui, il n'y eut ni consultation ni consensus parmi la classe politique et l'intelligentsia pour négocier au nom du peuple un partage des pouvoirs politique et économique. Ce n'est que de guerre lasse que, faute de partenaires dans cette phase expérimentale, Mohammed VI retourna au processus initié par son père, celui de l'ouverture démocratique lente, à « doses homéopathiques ». L'enjeu en 1999 dépassait les frontières du Maroc. Ce qui se jouait là, c'était la possibilité concrète d'instaurer une expérience de démocratie islamique. Classé par les Nations Unies parmi les pays les plus arriérés en termes de développement humain, le Maroc, pour peu qu'il pût mener la modernisation de la monarchie, la démocratisation des pouvoirs politiques et économiques, pouvait quasi instantanément se caler dans la voie pavée par trois pays du sud de l'Union Européenne, Portugal, Espagne et Grèce, qui en trente ans sortirent de régimes typiques du Tiers Monde ; ces expériences plaidaient pour un scénario similaire ou à tout le moins approchant pour le cas marocain. L'enjeu est ici d'autant plus considérable que la question de l'islam et du pouvoir est au cœur des débats internationaux sur l'émergence d'un système mondial autant interdépendant que multipolaire. On imagine l'assistance de la communauté internationale, les appuis politiques et économiques, les investissements et partenariats d'un co-développement, les transferts de savoirs dont aurait bénéficié une telle expérience de transition.